



## **Assemblée Générale AFJE**

### **Dossier de Presse**

**22 novembre 2010**

### **Sommaire**

L'Assemblée Générale .....	2
Assemblée Générale : Partie Réservee aux membres.....	2
Assemblée Générale : Partie ouverte au public.....	3
La 1ère Web TV du Droit & du Management des Affaires.....	4
L'AFJE .....	5
L'AFJE en quelques chiffres .....	5
L'AFJE : des missions, des enjeux, des actions .....	6
Jean-Charles Savouré, Président de l'AFJE.....	8
Le bureau et les administrateurs de l'AFJE.....	9
L'enquête 2007-2008 : Qu'est-ce qu'un juriste d'entreprise ? .....	10
Le 1er baromètre des juristes d'entreprise : Combien de juristes d'entreprises en France aujourd'hui ? .....	11
Vos notes.....	13



## L'Assemblée Générale

### Assemblée Générale : Partie Réservée aux membres

#### Assemblée Générale

L'Assemblée s'est ouverte sur le rapport moral. La présentation de celui-ci, réalisée par Anne-Laure Paulet, secrétaire général, a mis l'accent sur l'analyse de la population des Juristes d'Entreprise en France et de celle de la population des quelques 4000 adhérents. 2010 est marqué par une professionnalisation de l'Association, dans sa gestion, dans la pérennisation de ses supports éditoriaux et les enrichissements obtenus au plan scientifique, académique et communication grâce à une politique de partenariat particulièrement développée.

Après l'approbation des comptes et le quitus de la gestion, les membres ont voté le renouvellement des mandats d'administrateur de Madame Isabelle Cretenet (Directrice juridique Areva), de Monsieur Benoit Dutour (Directeur juridique Rexel), de Madame Anne-Marie Guillemé (Directrice Juridique grand contentieux Total), de Monsieur Jean-Charles Savouré (Directeur juridique Concurrence Europe IBM), de Monsieur Jean-David Sichel (Directeur juridique TBWA) et de la ratification de la cooptation de Madame Marie-Clotilde Vial (Directrice juridique Siparex) en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Patrick Rothey. L'AG a aussi approuvé la création d'une nouvelle catégorie d'adhérent dite « membre associé », pour des non juristes d'entreprises spécifiquement concernés à rejoindre l'association.

Ont suivi 2 tables rondes animées par Philippe Coen, vice-président de l'AFJE et différents administrateurs, avec un invité.

#### Table ronde : Le juriste présent et reconnu

« 16000 JE, la seconde profession juridique en France »

Jean-Philippe Gille, Vice-président AFJE, Trésorier, Responsable Juridique Servier

Une mise en perspective des conclusions de l'enquête Ipsos/AFJE a été présentée. En effet, cette enquête est une première et a permis d'établir la première évaluation de la population des Juristes d'Entreprise en France. Le premier Baromètre AFJE que l'association s'emploiera à poursuivre.

Un point sur les actions menées par l'AFJE sur le projet d'Avocat en Entreprise

Jean-David Sichel, Vice Président AFJE, Directeur Juridique TBWA

En effet, l'AFJE s'emploie à défendre la place des Juristes dans la grande profession du droit, dans le contexte post Rapport Darrois, avec la décision européenne Akzo et la mise en place de la mission Prada sur la compétitivité juridique de Paris. De nombreuses actions ont été menées, et elles se poursuivront.

La réalité d'une présence internationale - des équipes internationales : témoignages

Une réalité la présence régionale-nationale : chiffres, témoignage d'une déléguée régionale

Grâce à des témoignages vivants, les membres ont pu apprécier l'importance de ces 2 perspectives, loin d'être opposées ! Merci à ces 2 administrateurs de l'AFJE de ce parler vrai : Jean-Yves Trochon – Vice Directeur juridique Groupe Lafarge, et Marie-Clotilde Vial – Directrice juridique Siparex

#### Table ronde : Le juriste stratège et communicant

l'AFJE a demandé au Directeur juridique TF1, Sébastien Frappier, d'apporter son retour d'expérience sur le **bon usage de la communication dans l'exercice de ses fonctions**, et de sensibiliser les membres à la nécessité d'être à la fois juriste et communicant. En effet, le juriste d'entreprise doit de plus en plus savoir présenter et faire



passer des messages dans l'entreprise et au dehors. Une facette stratégique de la fonction et un vrai challenge pour les Juristes d'Entreprise !

#### Les éléments clés de l'enquête EDHEC «culture juridique d'entreprise» et aspects stratégiques

Rémy Sainte Fare Garnot, Directeur Juridique – Groupe SB Alliance

Cette étude du Centre de Recherche LegalEdhec, partenaire de l'AFJE, présente une vision académique de la position du métier dans l'entreprise et elle a pour but de définir ce que l'on doit entendre par « culture juridique d'entreprise », de déterminer quels en sont les critères, et s'il est possible de trouver un lien entre cette culture et la performance de l'entreprise.

#### Formation / Journée nationale / Réseau

Hervé Delannoy, vice Président AFJE - Directeur Juridique – Rally

La communication par le réseau, et la maîtrise des valeurs à communiquer par la formation. L'AFJE a fait le point de ses nombreuses activités, qui au delà de l'aspect formation et acquisition ou mise à jour d'un savoir, permet de créer de véritables liens afin de bénéficier du réseau AFJE en tant que tel.

## Assemblée Générale : Partie ouverte au public

### Présentation du projet TVDMA - TV du droit et du management sur internet

*voir présentation page suivante*

### Discours de l'invité d'honneur, Louis Vogel

Louis Vogel vient de publier un essai de débat aux PUF, *L'Université, une chance pour la France*, où il se demande comment réformer rapidement et efficacement l'Université française, sans provoquer de révolution ? Alors que celle ci est aujourd'hui en crise et si mal classée, mais qui regorge d'extraordinaires richesses A partir de ses réflexions, il parlera à l'AFJE, de la spécificité du monde juridique dans cette problématique.

#### Louis Vogel

Agrégé des facultés de droit, diplômé de l'Université de Yale et de Sciences Po Paris, il a été successivement professeur aux universités d'Orléans, Paris Ouest-Nanterre et Panthéon-Assas et au Collège d'Europe de Bruges. Il a été élu président de l'Université Panthéon-Assas en 2006 et président de la Commission juridique de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) en 2008. Il préside depuis 2010 le PRES Sorbonne Universités. Il est aussi avocat et fondateur du plus important cabinet français spécialisé en droit de la concurrence, il a écrit de nombreux ouvrages en droit français et européen des affaires et en droit comparé. Un homme du droit aux multiples facettes.

### Discours du président de l'AFJE, Jean-Charles Savouré

*(copie remise au cours de l'AG)*

Biographie page 11

## Cocktail



## Lancement de WWW.TV DMA.ORG :

### La 1ère Web TV du Droit & du Management des Affaires

En tant que cofondateur du projet, l'AFJE annoncera lors de son AG 2010 le lancement de [www.tvdma.org](http://www.tvdma.org) (ouverture des accès en janvier 2011).

TV DMA proposera des analyses d'experts ou d'acteurs de 1er plan sous formes de vidéos, sur des sujets d'actualité ou de fond, toujours relatifs au droit et au management des entreprises.

L'AFJE a choisi de soutenir cette télévision, car cette initiative se définit comme un service public, et sera un outil de formation et d'information utile au droit.

#### TV DMA : un service public académique novateur

Une structure de service public académique organisée comme une revue scientifique  
TV DMA est organisée comme une revue scientifique :

- » dirigée par un comité **exécutif**
- » épaulée par un **Conseil scientifique**
- » et un **Conseil stratégique**

TVDMA est financée par des fonds publics et dispose d'un budget lui permettant de financer l'intégralité des podcasts réalisés sur les trois prochaines années.

#### Une triple cible

Destinée aux **professionnels du droit, aux universitaires & étudiants, et aux journalistes spécialisés**, TVDMA offre un contenu **certifié par le Conseil Scientifique**.

Ses **objectifs** principaux au regard des problématiques de droit et gestion des entreprises :

- » **accroître la culture générale** des internautes, praticiens et chercheurs
- » **offrir des pistes d'approfondissement** sur des questions pointues actualité ou de fond
- » **valoriser les productions** de professionnels et d'universitaires.

#### TV DMA : un service professionnel

##### Un accès en ligne et illimité

TVDMA mettra à disposition de ses utilisateurs un **accès illimité et gratuit** à l'ensemble de son contenu via son site internet [www.tvdma.org](http://www.tvdma.org). Grâce à un moteur de recherche multicritère développé par des professionnels de la WebTV, chacun des podcasts sera simple d'accès.

##### Un format unique en Europe

Sous la forme de **podcasts vidéos de 3 min**, TVDMA offre une **analyse scientifique** avec des intervenants de choix sur des problématiques du monde de l'entreprise tenant au droit, au management et à la finance.

A l'occasion de cette présentation, les podcasts inauguraux et introductifs de Mesdames le Ministre Christine Lagarde et Lourdes Arizpe, présidente émérite du Conseil Mondial des Sciences Sociales / UNESCO, seront présentés.

#### TV DMA, La référence en droit et management des affaires



## L'AFJE

### Association Française des Juristes d'Entreprise

#### L'AFJE en quelques chiffres

- » **La première association professionnelle des juristes d'entreprise en France**
- » **41 ans** d'expérience
- » L'association est passée de **350 adhérents en 1987** à plus de **3 700 adhérents à ce jour**
- » **560 directeurs juridiques**
- » **1 200 entreprises représentées**
- » **Une association d'envergure nationale** présente en Ile de France et 14 délégations régionales actives
- » La représentation de la 2ème profession juridique
- » **La 3ème** composante de l'ECLA, le **mouvement professionnel européen** de juristes d'entreprise
- » **Un conseil d'administration de 21 membres** se réunissant une fois par mois
- » **Plus de 80 réunions par an** dans le cadre des 17 commissions thématiques
- » **une quinzaine d'ateliers de formation par an** en partenariat avec des cabinets d'avocats d'affaires des Barreaux de Paris et des Hauts-de-Seine.



## L'AFJE : des missions, des enjeux, des actions

Si les juristes d'entreprise font de la discrétion une de leurs règles déontologiques essentielles, l'AFJE fait de la reconnaissance de cette profession sa mission phare depuis 40 ans. Une profession devenue la deuxième profession juridique en France et qui ne cesse de se développer au carrefour du droit et de la vie des entreprises.

L'AFJE a été fondée en 1969 pour doter la profession d'une structure permettant à ses membres de mieux se connaître et surtout de mieux se faire connaître et reconnaître :

- » Définir la place du juriste dans l'entreprise, ainsi que sa mission au sein de l'entreprise
- » Positionner le juriste d'entreprise par rapport aux autres professionnels du droit
- » Créer une formation juridique adaptée aux besoins de l'entreprise française

Grâce à l'action de l'AFJE, la loi n°71.1130 du 31 décembre 1971 a expressément, et pour la première fois, reconnu **l'existence de la profession de Juriste d'entreprise**.

L'AFJE a contribué activement à la création, en 1982, de l'[Association Européenne des Juristes d'Entreprise \(ECLA\)](#), confédération d'associations de Juristes d'entreprise regroupant 18 pays et plus de 45000 juristes.

Aujourd'hui, avec son Président Jean-Charles Savouré, l'AFJE continue à marquer l'histoire et les relations de l'AFJE avec le monde du droit notamment par ses prises de position face au projet de rapprochement des Juristes d'entreprise et des Avocats.

### Les missions de l'AFJE

- » **Rassembler** au niveau national les juristes d'entreprise, être un point de rencontre et d'échange afin que se développe entre eux une véritable confraternité professionnelle
- » **Promouvoir** le statut du juriste d'entreprise dans l'univers des professions juridiques et judiciaires
- » **Faire mieux comprendre** aux acteurs de l'entreprise et tout particulièrement à ses dirigeants, l'importance de la fonction juridique
- » **Favoriser** le rayonnement des juristes d'entreprise française dans le concert international et notamment européen
- » **Constituer**, par le biais des commissions, des colloques et réunions thématiques, un carrefour d'informations et d'expériences sur les grands sujets d'actualité dans les domaines du droit de l'entreprise
- » **Participer** avec les universitaires, grâce au retour d'expérience, aux travaux et réflexions destinés à adapter la formation des juristes d'affaires et plus spécialement celle des juristes d'entreprise.

### Les enjeux pour les entreprises et les membres de l'AFJE

#### Mieux se connaître :

Depuis son origine, l'AFJE offre à ses adhérents un cadre privilégié de rencontre et d'échange. L'AFJE a à cœur de maintenir la performance des juristes d'entreprise et leur offre la possibilité de constamment développer leurs compétences et partager leurs expériences.

A ce titre, l'AFJE organise des colloques, des débats et des ateliers d'information en partenariat avec les meilleurs spécialistes du monde juridique et judiciaire. L'AFJE propose aussi à ses adhérents 17 commissions thématiques autour de diverses spécialités ou problématiques transverses (soit plus de 80 réunions annuelles).



**Événement 2010** : Afin d'aller plus loin encore dans cette démarche, l'AFJE, avec des partenaires, a décidé de confier à IPSOS le recensement des juristes d'entreprise en France. Aujourd'hui, ils sont **15 780**, ils dépendent plutôt de la Direction générale de l'entreprise et sont de plus en plus consultés dans les décisions complexes et clés de l'entreprise. Preuve s'il en est de l'intégration de cette profession dans l'entreprise et l'économie. L'AFJE a présenté les résultats à ses membres lors de son AG et dans le numéro d'octobre 2010 de sa revue *Juriste d'Entreprise Magazine*. (voir page

**Mieux se faire connaître :**

Le rôle et le positionnement du juriste d'entreprise ont considérablement évolué.

Aujourd'hui, le champ d'intervention du juriste d'entreprise s'est considérablement élargi ; il est au cœur des opérations et participe pleinement aux prises de décision de l'entreprise. Le juriste d'entreprise gère les risques de l'entreprise et génère dès lors une véritable valeur ajoutée. Il est à même de répondre rapidement, de façon pertinente, aux questions les plus variées et d'imaginer les solutions que sa connaissance approfondie de l'entreprise lui permet de mieux appréhender.

Le besoin de droit dans la régulation de la vie économique ne cesse de se développer et avec lui le rôle du juriste d'entreprise évolue et s'impose de plus en plus. Face à la pression de normes proliférantes ou de leur propre initiative face aux défis de la vie des affaires, les entreprises mettent en place des règles de gouvernance et d'éthique, elles s'engagent sur des objectifs de développement durable, etc.

Le juriste d'entreprise identifie et gère les risques liés au droit et à l'éthique, il négocie les contrats de l'entreprise, sans entraver la marche de celle-ci et en faisant preuve de créativité.

Le juriste d'entreprise est respecté et écouté au sein de son entreprise. Il est devenu un professionnel indispensable au développement de l'entreprise pour laquelle il travaille. A ce titre il doit partager les valeurs, les objectifs et avoir une compréhension fine des métiers et des marchés. Dévoué à l'entreprise qu'il assiste, il n'en conserve pas moins son indépendance d'esprit sur les moyens qu'il préconise pour atteindre les objectifs de l'entreprise.

**Mieux se faire reconnaître :**

La reconnaissance du statut du juriste d'entreprise, bénéficiant notamment du secret professionnel, ainsi que le respect des principes d'équité et d'égalité avec les autres professions du droit, est un enjeu essentiel pour lequel l'AFJE œuvre depuis sa création.

Suite à la parution du rapport Darrois commandé par le Président de la République, la reconnaissance de ce statut fait aujourd'hui l'objet d'un nouveau débat qui devrait s'enrichir avec la Mission confiée récemment à Michel Prada. L'AFJE poursuit donc ses efforts pour la création d'un statut d'avocat en entreprise auquel auraient accès les juristes d'entreprise en exercice, ainsi que pour l'obtention du bénéfice du secret professionnel au même titre que les avocats exerçant en libéral.





## Jean-Charles Savouré, Président de l'AFJE

Jean-Charles Savouré, Directeur juridique Corporate et concurrence de IBM Europe, est président de l'AFJE depuis le 4 décembre 2009.

Titulaire d'un DEA de droit des affaires et diplômé de l'Institut de Droit des Affaires de Paris, Jean-Charles Savouré entre chez IBM France en 1980 en qualité de juriste chargé des questions de droit social et de droit des sociétés, puis de droit de la concurrence et de la distribution.

Après un premier détachement au quartier général européen d'IBM, où il se voit confier la responsabilité des offres spéciales et des contrats OEM, il est devenu Directeur Juridique adjoint d'IBM France, en charge des alliances et des canaux de distribution.

Il est par la suite successivement nommé Responsable Juridique de la division européenne micro-informatique et Directeur Juridique d'IBM France.

Depuis 1997, il occupe diverses fonctions au sein de la Direction Juridique d'IBM à l'échelon européen, dont le secteur des fusions / acquisitions.

Jean-Charles est actuellement Directeur Juridique Corporate et Concurrence d'IBM Europe. A ce titre, il anime et coordonne les équipes juridiques européennes dans les domaines du droit de la concurrence, du droit des sociétés, du droit social, de la protection des données, des achats et de l'environnement.

Dans le cadre du grand débat actuel sur le rapprochement des professions du droit, on notera également que, depuis plusieurs années, Jean-Charles Savouré est l'un des principaux experts au sein de l'AFJE de la question du « Legal Privilege » et du secret professionnel.







## **Le bureau et les administrateurs de l'AFJE**

### **Bureau**

#### Président

M. Jean-Charles SAVOURÉ

#### Vice-Présidents

M. Luc ATHLAN

M. Philippe COEN

M. Hervé DELANNOY

M. Jean-Philippe GILLE

M. Jean-David SICHEL

#### Trésorier

M. Jean-Philippe GILLE

#### Secrétaire Générale

Mme Anne-Laure PAULET

### **Administrateurs**

M. Maurice BENSADOUN

M. Arnaud CORVISY

Mme Isabelle CRETENET

M. Benoît DUTOUR

Mme Anne-Marie GUILLERME

M. François LHOSPITALIER

Mme Béatrix LAURENT-MOULIN

M. Didier LAMETHE

M. Bertrand LOUBERT

M. Rémy SAINTE FARE GARNOT

M. Xavier SCHOPS

Mme Catherine SPONCHIADO

Mme Kaliane THIBAUT

M. Jean-Yves TROCHON

Mme Marie-Clotilde VIAL



Pour mémoire :

## **L'enquête 2007-2008 : Qu'est-ce qu'un juriste d'entreprise ?**

Synthèse de l'enquête AFJE menée en collaboration avec le cabinet Robert Half – de novembre 2007 à janvier 2008 sur un panel de 855 juristes.

### **Portrait des juristes d'entreprise aujourd'hui :**

- » **Une profession jeune** : 50 % des juristes ont moins de 35 ans,
- » **Une profession avec une forte présence féminine** : 56% des juristes (et 76 % sur la tranche d'âge des moins de 30 ans). On notera la forte féminisation de la profession qui, il y a dix ans, ne comptait que 40 % de femmes.
- » **Une profession à niveau de formation élevé** : 85% des juristes disposent d'une formation universitaire (Master I ou II). Une bonne partie d'entre eux bénéficie d'une double formation (L.L.M., M.B.A., I.E.P., écoles de commerce, C.A.P.A.)
- » **Une profession de passionnés** : pour 40 % des juristes, l'intérêt du poste est le premier critère dans leur choix de poste, contre seulement 6% qui considèrent que le premier critère est la rémunération.

### **Conditions d'exercice de la profession de juriste d'entreprise :**

- » **Une profession majoritairement exercée dans de grandes entreprises** : 60% des juristes travaillent dans des entreprises dont le C.A. est supérieur à 500 millions d'euros.
- » **Une profession assez centralisée** : 72% des juristes d'entreprise travaillent en Ile de France.
- » **Une profession tournée vers l'international** : seuls 29 % des juristes déclarent travailler dans un contexte purement national, et 25% des juristes déclarent travailler prioritairement en anglais.
- » **Une profession au cœur des entreprises** : le juriste d'entreprise déclare s'adresser de manière à peu près équivalente à une grande variété d'interlocuteurs (*ingénieurs, commerciaux, direction financière, marketing et communication, etc.*). Pour 32% des juristes, c'est toutefois la direction générale qui est l'interlocuteur prioritaire.
- » **Une fonction relativement stable dans l'entreprise** : 91% des juristes sont en CDI, et 44% des juristes exercent dans la même entreprise depuis plus de huit ans. On notera cependant que 56% de notre échantillon déclare envisager une évolution de poste dans les mois à venir (et que dans plus de 3 cas sur 4, leur avenir passe par un changement d'entreprise).
- » **Une rémunération moyenne assez disparate** : la rémunération varie dans des proportions significatives suivant la localisation et la dimension des entreprises, le niveau de responsabilité et le sexe des juristes notamment.



## **Le 1er baromètre des juristes d'entreprise : Combien de juristes d'entreprises en France aujourd'hui ?**

L'AFJE a confié à Ipsos, en partenariat avec les groupes Wolters Kluwer, Legal Suite et l'École de Droit et de Management Paris Panthéon Assas, une enquête réalisée du 15 mars au 16 avril 2010 auprès d'un échantillon de 902 entreprises de 100 salariés et plus.

### **Les résultats de l'enquête**

Une profession de plus en plus présente dans les entreprises françaises :

- » Environ **15 870** juristes d'entreprises exerceraient en France aujourd'hui, ce qui en fait la deuxième profession du droit
- » 15870 juristes d'entreprises dont :
  - 60% issus du secteur des services et des transports
  - 45% au sein d'entreprises de 1 000 à 4 999 salariés
- » la moyenne nationale est de 0,9 juristes par entreprise tous secteurs et taille confondus pour ces entreprises de plus de 100 salariés

Statut des juristes au sein de l'entreprise :

- » 47% de juristes sont rattachés à la **Direction Générale** de leur entreprise (35% au sein des entreprises de plus de 5 000 salariés)
- » 93% des juristes déclarent pouvoir exercer leur fonction **en toute liberté intellectuelle** par rapport à la Direction Générale
- » **Une profession de plus en plus associée aux décisions stratégiques de l'entreprise :**
  - Une complexification des domaines d'intervention (91% des avis)
  - Une sollicitation en croissance sur les opérations majeures de l'entreprise (88%)
  - Une intervention de plus en plus en amont des opérations de l'entreprise (84%)

Champ d'intervention des juristes d'entreprise :

- » Le droit des contrats reste l'activité principale des juristes d'entreprise (73% des juristes le pratiquent). Un juriste d'entreprise est donc avant tout un très bon technicien du droit.
- » La connaissance et la pratique du droit des contrats permet toutefois à la profession de se diversifier vers les activités juridiques généralistes (30%), le droit des sociétés (22%), le contentieux (22%), le droit de la propriété intellectuelle et industrielle (17%), le droit social (14%), le droit de la concurrence (7%), le droit de l'environnement (1%) et autres (10%).

L'accès à l'information par les juristes :

- » Un besoin d'information proportionnel à la pratique courante des domaines de droit : contrats (73%), généraliste (22%), sociétés (22%), contentieux (22%), etc.
- » Une attente relative à l'organisation de colloques, conférences et formations (55%) et à la mise à disposition de bases de données professionnelles (51%)

### **Analyse**

Contact presse : Nathalie Rehby, Attachée de Presse (Satellititis)  
Tel. 06 08 99 85 17 – Email. [nathalie.rehby@satellititis.eu](mailto:nathalie.rehby@satellititis.eu)

Satellititis



- » Une profession en expansion, mais dont la croissance n'en est qu'à ses prémises : en 2010, les entreprises ouvrent un poste de juriste interne à partir de 800 salariés en moyenne. Les entreprises moyennes s'ouvrent aux juristes.
- » Reconnaissance par l'entreprise du professionnalisme des juristes internes, et intervention de conseils externes sur des problématiques ciblées
- » Affirmation de la liberté intellectuelle des juristes d'entreprises par et vis-à-vis de la Direction Générale pour favoriser l'efficacité de leur mission de conseil, d'analyse et de gestion des prises de risque en faveur de l'entreprise
- » **Le risque juridique est aujourd'hui reconnu comme une composante du pilotage stratégique de l'entreprise et l'exigence de la part des chefs d'entreprise se fait de plus en plus forte vis-à-vis de leurs juristes**
- » Une demande de plus en plus large vis-à-vis des juristes internes, amenant la profession vers une diversification de ses champs d'intervention
- » Les conditions de bon fonctionnement interne : maintien d'une position de conseiller en laissant le champ décisionnaire à la Direction Générale, emploi du terme « client interne » pour favoriser les échanges au sein de la structure, qualité des conseils techniques et développement du « leadership »
- » Un profil de plus en plus qualifié et spécialisé : les juristes sont aujourd'hui titulaires d'un troisième cycle, maîtrisent a minima l'anglais et ont effectué un double cursus de droit à l'étranger ou dans un domaine complémentaire (management, finance, RH, marketing, etc.)
- » Les besoins exprimés par la profession : l'accès à la bonne information (bases de données juridiques, formulaires, communication en réseaux, etc.), la mobilisation rapide des connaissances et savoir-faire, la mise à disposition de colloques, conférences et formations dans les domaines de droit en fort développement (droit de la concurrence, compliance, etc.)

## Conclusion

Le métier de juriste est devenu le deuxième métier au sein des professions juridiques en France, et il est amené à continuer de se développer en tant que fonction éminente au sein des entreprises dans les années à venir.

Une profession exigeante en termes de technicité, de capacités organisationnelles et de développement de soi.













